



Le 18 octobre 2023

TABLE DES MATIÈRES

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

PERSONNEL ENSEIGNANT

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

MINISTRES

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

L'hon. M. Hogan

SOINS DE SANTÉ

M. Coon

L'hon. M. Fitch

M. Coon

L'hon. M. Fitch

M. Coon

L'hon. M. Fitch

M. Coon

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

ÉDUCATION

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉCOLES

M^{me} Holt

L'hon. M. Hogan

PRIX DE L'ESSENCE

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

ÉLECTIONS

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

M^{me} Holt

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, ce qui est d'une importance capitale pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, c'est notamment leur santé et celle de leurs proches. Nous avons le privilège d'entendre chaque jour l'histoire de personnes qui attendent, encore et toujours, les soins dont elles ont besoin, qu'elles aient besoin de soins aux urgences ou à une clinique ou qu'elles soient inscrites sur la liste d'attente en vue d'être prises en charge par un médecin, et nous avons la responsabilité de les écouter. Nous sommes ici afin d'obtenir des réponses pour les gens du Nouveau-Brunswick. Ma première question porte donc sur le leadership, la responsabilité et la reddition de comptes.

Le gouvernement a mis en oeuvre en 2021 un plan de la santé. Le premier ministre a ensuite congédié un directeur général, éliminé les conseils, nommé des fiduciaires pour les remplacer et commencé à prendre de son propre chef toutes les décisions touchant la santé. Dernièrement, nous croyons comprendre que le premier ministre a cessé de s'ingérer dans les détails de la gestion en santé, car il a d'autres préoccupations. Votre réponse aura donc une incidence sur l'orientation que je donnerai à mes prochaines questions. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir ceci : Qui devons-nous tenir responsable de l'état actuel de notre système de santé?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, prendre la parole à l'occasion de la troisième session de la 60^e législature du Nouveau-Brunswick et répondre à une question sur la santé constituent pour moi un réel privilège. Nous connaissons l'importance de la santé pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous posons des questions sur la santé et non sur le discours du trône, ce qui me porte à croire que l'opposition votera en faveur du discours du trône du gouvernement actuel. Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissant.

Monsieur le président, au cours de l'été, il y a eu beaucoup de travail sur le plan des soins de santé, au sein des régies régionales de la santé (RRS) et en collaboration avec tous les fournisseurs de services dans la province. Au cours des prochains jours, pendant la période des questions, je serai ravi de faire le point, pour l'opposition, sur le travail en cours. Dans la province, l'un des principaux aspects qui, je pense, est si important, c'est que le conseil de chaque RRS a été reconstitué, et un autre conseil de collaboration se penchera sur toutes les questions qui...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Il est bon de savoir que le ministre de la Santé sera le bouc émissaire et que le premier ministre pourra lui imputer le manque de résultats au sein du système de santé. Je remercie M. Fitch d'avoir pris la parole. Je parlerais avec plaisir

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

du contenu discours du trône qui traite de la santé, cependant le discours du trône ne traite aucunement des aspects liés à la santé qui répondent aux questions des gens du Nouveau-Brunswick. Les gens du Nouveau-Brunswick attendent.

[Original]

Les gens du Nouveau-Brunswick attendent et ils ont besoin de réponses quand ils sont sur une liste d'attente pour des soins primaires. Ils veulent savoir où ils se trouvent sur cette liste. Le premier ministre ou le ministre de la Santé peuvent-ils nous dire combien de personnes sont sur une liste d'attente pour des soins primaires aujourd'hui?

[Traduction]

Combien de personnes sont aujourd'hui inscrites sur la liste d'attente en vue d'obtenir des soins primaires?

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Avant de donner la parole au ministre, je vous rappellerai simplement qu'il faut désigner les parlementaires par le nom de leur ministère ou de leur circonscription et se garder de les désigner nommément.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Je plaisanterais habituellement en disant : ou bien vous apprenez les règles ou bien vous démissionnez. Toutefois, je ne le ferai pas aujourd'hui, car le sujet est très, très important. En fait, il y a de bonnes nouvelles, de bonnes nouvelles que l'opposition ne veut pas entendre.

Nous pourrions parler des arthroplasties de la hanche et du genou et de la diminution considérable du délai d'attente au cours des derniers mois. Nous pourrions parler des opérations de la cataracte et l'importance de la réduction à cet égard en raison des mesures législatives instaurées ici par le gouvernement actuel. Les gens d'en face s'y sont opposés. Ils se sont opposés à ce que nous nous occupions des personnes qui attendaient depuis si longtemps une opération de la cataracte.

Encore une fois, je dois déjà reprendre les gens de l'opposition en raison des propos qu'ils tiennent ici. Monsieur le président, même dans le discours du trône, un certain nombre d'initiatives sont mises en lumière et montrent que les gens obtiennent des services. Nous savons que le travail n'est pas terminé et nous le poursuivrons pour que les gens continuent à obtenir des services.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. J'espère que le ministre de la Santé répondra à la question précise, car les gens du Nouveau-Brunswick sont préoccupés par les soins de santé primaires. Nous parlons chaque jour à des parents qui nous appellent, essaient d'obtenir un

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

rendez-vous, se demandent où ils figurent sur la liste Accès Patient, entendre dire qu'ils pourraient être inscrits à Lien Santé, attendent des nouvelles, sont inscrits à Lien Santé et n'ont toujours pas de fournisseur de soins primaires. Ils veulent savoir où ils se situent et pendant combien de temps encore ils devront attendre. Le ministre de la Santé aurait-il l'obligeance de dire aux gens du Nouveau-Brunswick combien d'entre eux attendent des soins de santé primaires? Il n'est pas question d'arthroplasties de la hanche et du genou. Il n'est pas question des opérations de la cataracte. Combien de personnes attendent d'avoir accès aux soins de base dont leur famille a besoin?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, merci beaucoup. Encore une fois, Monsieur le président, il y a d'autres bonnes nouvelles en ce qui concerne les gens qui attendent des soins primaires. Nous savons qu'il y a davantage de travail à accomplir. La population du Nouveau-Brunswick a augmenté de près de 100 000 personnes. Il faut, pour quelque 100 000 personnes, des services en éducation, des médecins, du personnel infirmier et des soins de santé primaires. Oui, nous savons que des gens éprouveront des préoccupations liées à leurs soins de santé et nous y donnons suite.

À l'été 2022, il y avait 74 000 personnes inscrites sur la liste d'attente en vue d'être prises en charge par un médecin pour obtenir des soins primaires. Monsieur le président, notre travail avec Lien Santé porte ses fruits, les gens se sont inscrits, et les inscriptions auprès de Lien Santé NB s'élèvent maintenant à 41 700. Des cliniques ont été établies à Moncton, à Dieppe, à Dalhousie, à Fredericton, à Woodstock, à Miramichi et à Bathurst. Nous poursuivons le travail. À l'heure actuelle, la bonne nouvelle, c'est que la liste d'attente ne compte que 20 000 personnes, et nous continuerons à travailler pour elles.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je vérifierai simplement les chiffres. Vous avez parlé de 74 000 personnes et de 41 700 personnes inscrites auprès de Lien Santé. À ma connaissance, cela veut dire qu'il reste 33 000 personnes sur la liste Accès Patient. Il est dommage de vous entendre qualifier de bonnes nouvelles le travail encore à accomplir et l'arrivée de 100 000 personnes. Je pense que nous les ajouterons à la liste Accès Patient.

Parlons toutefois de Lien Santé. Combien de personnes ont réussi à passer de Lien Santé à une prise en charge permanente en matière de soins primaires?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Vous savez, Monsieur le président, j'adore les gens de l'opposition. Encore une fois, ils examineront les chiffres ou des propos tenus et les déformeront ou en modifieront l'éclairage. S'ils reçoivent de bonnes nouvelles, ils diront : « oui, mais ». Ils voudront autre chose. Ils voudront un élément différent. Nous parlons des bonnes nouvelles, du nombre de personnes dont le nom a été rayé de la liste, alors soulignons, encore une fois, que la liste change constamment, car le nom d'autres personnes en est rayé. Des noms en sont rayés pour diverses raisons, notamment parce que

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

des gens sont pris en charge de façon permanente. Encore une fois, nous pouvons examiner le travail réalisé dans les diverses collectivités dont j'ai parlé ici et nous savons que les cliniques poursuivront leurs activités. Les chiffres ne sont pas définitifs. Vous savez, puisque les gens de l'opposition parlent toujours des chiffres en faisant fi de leur contexte ou en changeant l'éclairage, je prendrai note de la question. Je suis sûr qu'ils prendront le chiffre et s'en serviront...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Si le ministre de la Santé n'a pas les chiffres sous la main, je serais ravie de lui venir en aide. Je crois que c'était lors d'une réunion du Comité des comptes publics que les gens du ministère de la Santé ont indiqué qu'environ 2 000 avaient en fait reçu des soins primaires et que le nom avait été rayé de la liste en deux volets, à savoir Accès Patient et Lien Santé. Il s'agit donc de 2 000 personnes du Nouveau-Brunswick sur 74 000. Nous aimerions connaître votre plan. Nous sommes contents qu'un plan de soins de santé assorti d'échéances et de cibles ait été dressé.

[Original]

Il y avait un élément spécifique qui nous disait que, en septembre 2022, vous alliez éliminer la liste d'attente. Après cela, le tout a été révisé.

[Traduction]

Les cibles ont été modifiées, puis modifiées de nouveau. Je pense que la dernière cible que vous avez présentée correspondait au mois de juin dernier, mais les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir : Que faites-vous pour éliminer la liste des 72 000 personnes inscrites auprès d'Accès Patient et de Lien Santé qui attendent des soins primaires au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, si la députée d'en face avait les chiffres, pourquoi ne les a-t-elle pas présentés au lieu de s'en servir à des fins politiques et de les instrumentaliser ici, à l'Assemblée législative? Voilà la façon de faire des gens de l'opposition, Monsieur le président. Ils essaient de provoquer du désespoir au sein de la population du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne le travail accompli en santé. Nous savons qu'il y a davantage de travail à faire, et c'est pourquoi nous recrutons constamment des médecins, des infirmières immatriculées et des infirmiers immatriculés ainsi que d'autres fournisseurs de soins de santé. La situation ne touche pas que la province, et nous avons augmenté le nombre de places pour le personnel infirmier immatriculé et les cabinets médicaux. Nous avons augmenté le nombre de places de résidence. Monsieur le président, la liste de mesures que nous prenons pour fournir des soins de santé primaires aux gens du Nouveau-Brunswick est très, très, très longue. Nous savons que Lien Santé est une mesure temporaire, et il est

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

dommage que certaines personnes ne le comprennent pas. En fait, Monsieur le président, nous continuons à travailler...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je suis contente que le discours du trône traite du recrutement. Je pense qu'il était question du recrutement de 20 médecins en un an. Compte tenu de la liste d'attente actuelle, si nous recrutons 20 médecins par année et que nous supposons que la croissance démographique soit nulle, il vous faudra, semble-t-il, environ trois autres années pour remplir votre engagement d'éliminer la liste d'attente.

[Original]

J'espère que le ministre de la Santé peut nous confirmer que c'est son but, car, en ce moment, c'est trois ans d'attente pour les gens et leur famille qui veulent avoir accès à des soins primaires ici, au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, encore une fois, Monsieur le président, nous savons que, dans le discours du trône, étaient énumérés les gains que nous constatons dans l'ensemble des professions et qu'il y a eu une augmentation nette de 100 médecins depuis 2018. La députée d'en face essaie de dresser un tableau de la situation dans la province qui n'est peut-être pas aussi exact qu'il ne pourrait ou ne devrait l'être. Nous savons qu'il y a davantage de travail à accomplir. Voilà pourquoi nous avons créé au sein du ministère de la Santé la Division des ressources humaines en santé. Le personnel recrute des gens à l'étranger. Ils se déplacent et recrutent du personnel infirmier immatriculé et d'autres fournisseurs de soins de santé.

Quand vous examinez les obstacles que nous avons éliminés pour permettre au personnel infirmier formé à l'étranger de venir ici au Nouveau-Brunswick et demander la reconnaissance de ses titres professionnels, vous pouvez songer à ce que le gouvernement Gallant a fait pour éliminer ces obstacles. Permettez-moi de prendre un instant pour lire la liste des réalisations du gouvernement Gallant : Ah, il n'y en a aucune.

Monsieur le président, lorsque nous examinons le nombre de membres du personnel infirmier et du corps médical formés à l'étranger qui sont venus ici...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

Je suis heureuse que le ministre de la Santé parle du personnel infirmier, parce que c'est quelque chose qui manquait dans le discours du trône. Je sais gré au député du troisième parti à la Chambre de mentionner le fait qu'il n'y a aucun plan pour le maintien en poste.

[Traduction]

Vous parlez de recruter davantage de personnes. Or, si vous en perdez en aval, vos efforts de recrutement seront inutiles. Nous sommes désespérément en concurrence avec nos provinces voisines quant au maintien en poste de notre précieux personnel infirmier et personnel infirmier praticien. Le ministre aurait-il l'obligeance de rassurer la Chambre et les gens du Nouveau-Brunswick? Quelles mesures sont prises relativement à un plan de maintien en poste du personnel infirmier au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, des négociations s'amorcent. Il y a un contrat avec le personnel infirmier immatriculé dans la province. Nous espérons avoir des discussions très fructueuses pendant les négociations contractuelles. Nous espérons que certaines des discussions que nous avons déjà eues — le premier ministre, le ministre des Finances et moi — sur ce qui peut être fait permettront d'assurer une entente raisonnable et acceptable qui traitera non seulement du maintien en poste, mais aussi d'autres préoccupations du syndicat. Nous avons rencontré des représentants du syndicat pour tenter d'entendre certaines préoccupations du personnel de première ligne.

Nous nous efforçons, encore une fois, de favoriser un environnement sécuritaire et accueillant où les gens pourront s'épanouir. Soulignons en outre le nombre d'inscriptions et d'étudiants qui se sont manifestés ainsi que les gens qui se rendent compte que le Nouveau-Brunswick est un formidable endroit où travailler.

Je ne suis pas seul. Ma rencontre fédérale-provinciale-territoriale a eu lieu la semaine dernière. Tout le monde est préoccupé par le personnel en santé et le recrutement...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président.

[Original]

J'ai deux questions pour le ministre à ce sujet. Combien y a-t-il d'étudiants dans le programme de Beal University?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

En septembre, combien de personnes étaient inscrites au programme de Beal University? Nous diriez-vous quand, selon vos prévisions, les négociations avec le personnel infirmier immatriculé devraient s'achever?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Beal University offre une occasion unique, et la première année du programme peut se faire en ligne. Je crois qu'il y a environ 80 ou 81 étudiants. La députée a peut-être un nombre précis qu'elle veut faire connaître à la Chambre aujourd'hui. Encore une fois, le programme a suscité un intérêt considérable, ce qui, encore une fois, montre que des gens sont disposés à fournir une aide pour appuyer le système de santé.

Bon, des rénovations sont aussi en cours à Sackville, où certains des étudiants peuvent faire leur deuxième année, c'est-à-dire ici même dans la province. Voilà qui est donc novateur. Voilà qui montre de la créativité, Monsieur le président.

Puisque la députée d'en face parle des divers aspects du recrutement et du maintien en poste, je soulignerais que nous continuons à travailler avec le syndicat et l'association. Nous sommes si contents que l'association nous ait aidés à reconnaître les titres professionnels d'infirmières et d'infirmiers formés à l'étranger. Les représentants du syndicat ont dit : Nous voulons davantage de personnes. Nous produisons davantage de personnes.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

PERSONNEL ENSEIGNANT

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

Je suis profondément préoccupée par l'état de notre système d'éducation. Le personnel enseignant, les élèves et le personnel scolaire ont connu tellement de perturbations au cours de la dernière année. Le personnel s'efforce de fournir une éducation de qualité, mais son gouvernement ne le respecte pas.

Monsieur le premier ministre Higgs, on vous a interviewé lors de la manifestation du 20 septembre, et vous avez déclaré que le personnel enseignant apprenait aux enfants à mentir. Confirmeriez-vous aujourd'hui que c'est ce que vous pensez de notre personnel enseignant? Vous excuserez-vous par ailleurs d'avoir fait une telle déclaration?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, j'ai effectivement assisté, devant l'Assemblée législative, à un rassemblement, à une marche pour les enfants, qui s'est déroulée de façon très pacifique. Il ne s'agissait pas d'une manifestation, Monsieur le président. Personne ne manifestait sur le terrain de l'édifice. J'ai donc pris part au rassemblement. J'ai bel et bien parlé à de nombreux parents très préoccupés, qui veulent jouer un rôle quant à l'avenir de leur enfant. La situation se résume à la question suivante : Quel rôle les parents devraient-ils jouer? Il est particulièrement question des enfants de 16 ans et moins. Il est intéressant que nous ayons même un débat sur le sujet, car les parents ont toujours joué un rôle clé quant pour ce qui est de l'avenir de leurs enfants et de les aider à prendre des décisions. Ils ont joué un rôle clé, Monsieur le président, quant à la continuité au sein de leur foyer.

Oui, Monsieur le président, nous savons que la situation n'est pas idéale dans tous les foyers. On ne peut toutefois avoir une politique qui ne fait que rejeter globalement tous les foyers. Je dirais donc que, dans la société actuelle et comme c'était le cas dans le passé, les parents ont un rôle à jouer dans la vie des enfants. Nous avons un rôle à jouer pour trouver une façon de protéger les enfants. Je demanderais toutefois à la chef de l'opposition : Quelle est sa position sur le rôle des parents?

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Je rappelle au premier ministre que nous en sommes à la période des questions, Monsieur le président, et que les questions ne sont posées que dans un sens.

Je pense que le personnel enseignant du Nouveau-Brunswick doit entendre ce que vous avez à dire, car vous avez tenu des propos irrespectueux à son égard et vous avez rendu son travail auprès des élèves du Nouveau-Brunswick plus difficile. Le personnel enseignant doit vous entendre dire que vous respectez son travail et que vous ne pensez pas qu'il enseigne aux enfants au Nouveau-Brunswick à mentir. Vous suscitez de la méfiance entre les parents et le personnel enseignant et vous minez le système d'éducation. Rassurez-vous le personnel enseignant en lui disant que vous l'appuierez et que vous ne croyez pas qu'il enseigne aux enfants à mentir?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je peux comprendre pourquoi la chef de l'opposition ne voudrait pas se prononcer. Elle a agi ainsi quant à un certain nombre de questions — elle a évité les questions d'actualité. Le temps viendra pour elle de dire si, oui ou non, les parents doivent jouer un rôle quant à l'avenir des enfants. Je suis persuadé que nous pouvons trouver un équilibre.

Il est inopportun qu'une politique place essentiellement le personnel enseignant dans une situation très difficile entre les parents et les enfants. La politique présentée par le ministre de l'Éducation trace une voie vers l'avenir — une voie qui assure la participation des parents. Nous avons constaté que, d'un bout à l'autre du pays et d'un bout à l'autre de la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

province — la chef de l'opposition doit l'avoir constaté —, les parents veulent jouer un rôle. Monsieur le président, nous ne devrions pas imposer ce rôle au personnel enseignant. Évidemment, je respecte le rôle que joue le personnel enseignant dans la vie de nos enfants et certainement son influence sur le plan de l'éducation. Je conviens en outre de ce qui doit être enseigné à l'école pour que soit fournie aux élèves une éducation qui favorisera leur réussite. Monsieur le président, revenons donc à la base, et veillons à ce que notre personnel enseignant dispose des outils dont il a besoin pour faire son travail.

MINISTRES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Le 20 septembre, la Leo Hayes High School, à Fredericton, a été confinée en raison d'un élève qui avait un jouet en forme de fusil. Le 6 octobre, l'École secondaire Nepisiguit a été confinée en raison d'un élève qui portait une arme à balles BB. Pour assurer la sécurité des élèves, on enseigne chaque année dans les écoles de notre province les protocoles de confinement de sécurité et de confinement barricadé.

Dans le discours du trône présenté hier figure un passage selon lequel nous devons nous « interroger sur la mésinformation qui sème la peur, la méfiance et la division. Nous ne devons en aucun cas tolérer la violence, l'intimidation ou l'intolérance sous quelle que forme que ce soit ». Deux jours plus tôt, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a propagé de la mésinformation sur des déclarations selon lesquelles tous les parents battraient leurs enfants et il a favorisé la violence en disant qu'il était temps de nous réapproprier notre pays et de nous défendre. Dans ma circonscription de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, ces propos ont consterné les gens qui possèdent une arme à feu et respectent la loi. Que le premier ministre a-t-il à dire sur les propos de son ministre assis au premier rang?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre. Mesdames et Messieurs les parlementaires, j'ai entendu la question et j'aimerais entendre la réponse.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président, et merci à la chef de l'opposition officielle de la question. Comme toujours, nous examinons ce qui défraie la chronique et le sensationnalisme que cultivent les gros titres.

Je tiens à présenter des excuses au club de tir de Woodstock, car la situation a occupé le premier plan alors que l'activité visait la formidable annonce du nouveau bâtiment dédié à la mémoire de Ray Tibbits. Mes observations, et je l'ai bel et bien précisé, comme le constateront les personnes qui lisent l'article... Le tout est très simple. Nous pensons à la coalition fédérale libérale—néo-démocrate dont les membres veulent enlever les armes à feu des gens dans notre pays qui en sont amateurs, en possèdent et respectent la loi. Je

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

n'entends aucunement les gens d'en face dire le contraire. Par ailleurs, avant le début de la session, nous avons entendu les gens de la coalition verte-libérale parler des parents et... Je ne me rappelle plus.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je saurais gré au premier ministre de prendre la parole sur la question, car les propos tenus sont vraiment imprudents. Nous venons de parler de la nécessité d'appuyer le personnel enseignant et les élèves pour assurer la sécurité dans les écoles. Je me demande si de tels propos s'harmonisent avec le Parti progressiste-conservateur que dirige le premier ministre.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Merci encore une fois à la chef de l'opposition officielle. Il est bien que je puisse prendre la parole pour préciser ce que je voulais dire et des propos qui ont été bien compris au club de tir. De l'autre côté, il a été indiqué par la coalition des Verts et des Libéraux de notre province... Nous n'avons simplement pas de système dans... Vous savez, il y a des enfants... J'ai oublié la question.

Bon, revenons... La société est sécuritaire.

(Exclamations.)

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci du conseil. Nous avons connu de malheureux incidents dans nos écoles et nous continuons d'y travailler. Les enfants, malheureusement, doivent apprendre les protocoles de confinement de sécurité et d'évacuation, car ceux-ci sont nécessaires dans nos écoles.

SOINS DE SANTÉ

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, le ministre de la Santé a indiqué que, essentiellement, 61 700 personnes du Nouveau-Brunswick n'avaient pas de médecin de famille permanent dans la province. Aux termes du discours du trône, le gouvernement actuel travaillera à réduire le nombre de médecins qui exercent de façon individuelle. Un tel engagement remonte, je pense, au gouvernement de Bernard Lord et a été repris par les gouvernements qui lui ont succédé, celui de Brian Gallant puis le gouvernement actuel. Cela n'a donné aucun résultat. Il nous faut une solution concrète et pratique pour que le personnel infirmier praticien, le personnel infirmier immatriculé et d'autres professionnels

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

de la santé complémentaires soient rémunérés pour travailler avec les médecins dans leur cabinet. Il s'agit d'une composante clé de la solution.

Le ministre de la Santé me dirait-il pourquoi il ne prévoit aucuns fonds pour veiller à ce que voient le jour des cabinets où divers professionnels collaborent à la prestation des soins?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole pendant la troisième session de la 60^e législature pour répondre à la première question du Parti vert. Je suppose que les gens du Parti vert posent des questions sur la santé parce qu'ils accueillent favorablement le discours du trône et n'ont pas de question à son sujet ; je leur suis donc très reconnaissant de leur appui. Je félicite le premier ministre d'un discours du trône accueilli favorablement par les deux partis de l'opposition.

Monsieur le président, lorsque nous parlons de soins primaires, il s'agit d'une question sérieuse. L'examen des faits montre que nous avons réalisé des investissements considérables au titre de notre budget aux fins de la rémunération du corps médical, du personnel infirmier praticien, du personnel infirmier immatriculé et du recrutement de davantage de ces professionnels. Nous continuons d'examiner les chiffres budgétaires. Nous avons fait passer notre budget consacré aux soins de santé à 3,6 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 344 millions par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit d'une augmentation considérable en santé.

[Original]

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, le ministre de la Santé ne semble pas comprendre à quel point les gens du Nouveau-Brunswick sont mécontents de l'orientation des soins de santé dans la province. Selon un récent sondage de l'Association médicale canadienne, 82 % des gens du Nouveau-Brunswick sont insatisfaits de la gestion du système de soins de santé par la province. Il s'agit du taux le plus élevé au Canada, et ce n'est pas surprenant, Monsieur le président.

Je vais essayer de nouveau de poser la question au ministre de la Santé : Pourquoi ne fournissez-vous pas le financement nécessaire pour tout le personnel infirmier praticien et les autres professionnels de la santé afin qu'ils puissent travailler en équipe avec les médecins afin de garantir aux gens du Nouveau-Brunswick un accès cohérent aux soins de santé?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis reconnaissant au député d'en face de la question, mais j'essaie de bien comprendre où il veut actuellement en venir. Du personnel infirmier praticien participe à la prestation de soins de santé et à la prestation de soins primaires. Il travaille dans des

Questions orales

cliniques, avec des médecins et en milieu hospitalier. Il est une composante importante du système de soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick.

Pour tout dire, nous avons en fait augmenté le nombre de places pour la formation d'infirmières praticiennes et d'infirmiers praticiens au Nouveau-Brunswick. Nous avons même pris des mesures pour qu'il leur soit plus facile d'être rémunérés pendant leur formation. Avec l'aide du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, nous avons élaboré une façon novatrice de donner au personnel infirmier praticien la possibilité de continuer à travailler à temps plein ou d'être rémunéré à temps plein. De plus, les infirmières immatriculées et les infirmiers immatriculés peuvent maintenant devenir infirmières praticiennes et infirmiers praticiens et élargir leur champ d'exercice et la gamme de soins qu'ils peuvent fournir aux gens du Nouveau-Brunswick.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, les délais d'attente dans nos urgences demeurent, eh bien, inhumains, et les délais d'attente à Moncton pour la prise en charge des patients amenés en ambulance continuent d'avoir une grave incidence sur les personnes malades ou blessées. Je ne saurais vous dire combien de personnes m'ont fait part d'histoires d'horreur au sujet de délais d'attente aux urgences de 12 heures, de 18 heures, voir de 20 heures et par suite desquels certaines personnes, frustrées, sont rentrées chez elles, mais ont dû retourner patienter longuement aux urgences parce que leur état s'était aggravé. Ni le gouvernement actuel ni l'ancien gouvernement libéral n'a su régler le problème. La situation ne fait qu'empirer.

Monsieur le président, il s'agit fondamentalement d'un problème de gestion en partie attribuable à la centralisation de celle-ci au sein des régies régionales de la santé. Le tout s'est soldé par un échec. Le rétablissement à l'échelle locale de la gestion des hôpitaux constituerait une solution pratique et concrète. Le ministre de la Santé réhabiliterait-il la direction hospitalière locale à se charger de la gestion afin qu'elle puisse travailler avec le personnel hospitalier pour vraiment régler les problèmes qui affligent nos hôpitaux?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je suis, moi aussi, préoccupé lorsque j'entends parler de longs délais d'attente aux urgences. Voici les faits : Nous avons fourni aux gens d'autres possibilités, que ce soit par l'intermédiaire de eVisitNB, de Lien Santé NB ou d'autres cliniques qui ont ouvert leurs portes. Je pourrais continuer longuement d'énumérer des mesures, comme les services mobiles de radiographie et les soins que fournissent à domicile les travailleurs paramédicaux.

Regardons les chiffres. L'année dernière, c'est-à-dire en août 2022, le délai moyen de prise en charge des patients amenés en ambulance à l'Hôpital Dr Georges L. Dumont était d'environ 200 minutes. Cette année, c'est-à-dire en août 2023, il était d'environ 50 minutes. En août 2022, le délai moyen de prise en charge des patients amenés en ambulance au Moncton Hospital était de 120 minutes. Cette année, en août 2023, il était de 55 minutes. Voilà des améliorations considérables, et nous continuerons de travailler à l'amélioration des délais grâce à certaines des initiatives...

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre. Le temps est écoulé.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Merci, Monsieur le président. Notre système de santé est défectueux. Cela ne fait aucun doute. De bons membres du corps médical et du personnel infirmier quittent leur poste, car on ne leur témoigne aucune gratitude ni aucune reconnaissance pour les sacrifices qu'ils font sur le plan personnel afin de contribuer au maintien global du système de santé. Bien franchement, ils sont épuisés.

Le premier ministre a dit maintes et maintes fois qu'il s'était donné la mission de sauver le Nouveau-Brunswick. Eh bien, il ne s'est manifestement pas donné la mission de sauver le système de santé du Nouveau-Brunswick. Les gens doivent attendre trop longtemps pour voir un médecin et doivent patienter trop longtemps dans les ambulances, aux urgences ainsi que dans les couloirs d'hôpitaux. Les personnes qui ont un cancer doivent attendre trop longtemps pour subir des tests de dépistage et des opérations pouvant leur sauver la vie, et leur cancer se propage. J'ai entendu des histoires déchirantes de patients atteints d'un cancer qui se trouvaient précisément dans une telle situation, une situation terrifiante. Il nous faut des solutions concrètes et pratiques, Monsieur le président, et non des solutions temporaires comme celles dont parle le ministre de la Santé.

La question est la suivante : Quand le ministre considérera-t-il comme une urgence la crise au sein de notre système de santé, comme le méritent les patients dans la province?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : L'approche du Parti vert relativement aux soins de santé est vraiment décourageante.

(Exclamation.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Bon, je parlerai de solutions concrètes. Parlons des services mobiles de radiographie qui sont maintenant disponibles dans la province. Nous avons réalisé à la Loch Lomond Villa, à Saint John, un projet pilote dans le cadre duquel nous avons un appareil mobile de radiographie. Le projet pilote de neuf mois a permis d'éviter que près de 365 personnes âgées n'aient à être amenées aux urgences en ambulance. Monsieur le président, compte tenu du nouveau mode de prestation des services, seulement 17 personnes âgées, lesquelles avaient une fracture du poignet ou une autre fracture, ont dû aller aux urgences.

Nous avons étendu le service à l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Le tout est concret et réel et donne des résultats, Monsieur le président.

[Original]

ÉDUCATION

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je vais donner du temps au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour qu'il puisse retrouver ses mots. Je vais poser ma question à propos de l'éducation au premier ministre. Pour notre part, notre équipe croit à la démocratie, aux droits et à la *Charte canadienne des droits et libertés*. Nous croyons à la primauté du droit.

[Traduction]

Nous savons qu'un tribunal a été saisi de la question de l'application de la charte des droits. Les gens du Nouveau-Brunswick cherchent des réponses. Ils veulent savoir si le premier ministre, dans le cas où le tribunal ne trancherait pas en sa faveur, prévoit avoir recours à la disposition de dérogation.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci encore une fois à la chef de l'opposition officielle. Je vous suis reconnaissant de la question. De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que les parents ont un rôle clé et fondamental à jouer dans l'éducation de leurs enfants. Ils sont des partenaires essentiels pour notre personnel enseignant et notre système d'éducation. Nous devons assurer leur pleine participation. Nous ne croyons pas que les parents battent leurs enfants. Nous croyons que, essentiellement, les parents sont bons, et, vous savez, c'est ainsi que nous allons de l'avant.

Il serait inopportun de se projeter dans l'avenir, de faire des suppositions quant à la décision que prendra le tribunal sur la question dont il est actuellement saisi et de se perdre en conjectures. Je crois personnellement que nous sommes dans le bon camp à cet égard, que nous sommes dans le bon camp dans le contexte actuel et que le tribunal tranchera en notre faveur. Nous procéderons en conséquence. Nous croyons encore au rôle des parents. Merci beaucoup.

PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Le ministre aurait-il l'obligeance de rassurer les gens du Nouveau-Brunswick et de leur dire qu'il n'aura pas recours à la disposition de dérogation?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, soulignons, comme nous le faisons souvent, que nous ne traitons pas de situations hypothétiques à la Chambre. Je ne fais pas

Questions orales

de suppositions quant à la décision que prendra le tribunal sur une question dont il est actuellement saisi ni quant au résultat qui pourrait en découler.

Toutefois, ce qui est très clair — ce qui est extrêmement clair —, non seulement dans la province, mais aussi d'un bout à l'autre du pays, c'est que les parents veulent jouer un rôle auprès de leurs enfants, surtout ceux qui sont mineurs et ont moins de 16 ans. Monsieur le président, il n'y a aucun débat sur la question. C'est clair. De nombreuses études et de nombreux sondages l'indiquent ; je suis donc un peu consterné par le fait que la chef de l'opposition ne veuille essentiellement pas répondre à la simple question de savoir si, oui ou non, elle appuie le rôle des parents.

Nous, nous appuyons clairement le rôle des parents et nous trouverons une approche et une façon de faire ici qui conviennent au personnel enseignant, aux parents et aux élèves, Monsieur le président, car ne pas le faire, ce serait dire adieu à notre tissu social, lequel a pour base des familles unies qui travaillent ensemble dans l'intérêt supérieur des enfants. Voilà la base de ce que nous avons au Canada et au Nouveau-Brunswick.

ÉCOLES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le président.

Je vais prendre un instant pour applaudir une portion du discours du trône présenté par le gouvernement, laquelle portion traite de la diminution des visites aux urgences, grâce à la prestation de soins de santé mentale par téléphone. Je considère de tels progrès comme encourageant, car je pense beaucoup à la santé mentale de nos jeunes et à la situation dans les écoles. Cela retient actuellement beaucoup l'attention en raison des questions avec lesquelles les élèves sont aux prises, et nous en avons soulevé certaines aujourd'hui.

Nous savons qu'il y a une grave pénurie de psychologues en milieu scolaire. Des postes demeurent vacants. Les élèves ne peuvent pas obtenir le soutien en santé mentale dont ils ont besoin. J'aimerais entendre le ministre de l'Éducation sur la question suivante : Confirmerait-il le nombre actuel de postes vacants et le nombre d'élèves en attente de soutien en santé mentale et décrirait-il le plan mise en oeuvre pour améliorer le soutien en santé mentale pour nos jeunes dans les écoles?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci encore une fois à la chef de l'opposition de la question.

La santé mentale de nos élèves est extrêmement importante. Nous la prenons très au sérieux. Nous savons que, par suite de la pandémie, dans la société en général comme dans nos écoles, les gens doivent réapprendre à interagir entre eux de façon respectueuse. Les écoles sont le reflet de la société.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous avons dans nos écoles un programme robuste dans le cadre duquel nous aidons nos jeunes à gérer des questions de santé mentale, qu'il s'agisse de les aiguiller vers un professionnel de la santé mentale ou de les amener aux urgences aux fins d'une consultation externe auprès d'une personne plus qualifiée que les conseillers en orientation dans nos écoles.

Il est vrai que nous avons une pénurie de psychologues scolaires. Nous continuons de déployer des efforts de recrutement, mais nous avons un plan visant des tests de dépistage que peuvent effectuer les enseignants-ressources.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

PRIX DE L'ESSENCE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Le coût de la vie est un enjeu chaque jour pour les gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Le coût de la vie représente actuellement un lourd fardeau pour les gens du Nouveau-Brunswick. Pour réussir à joindre les deux bouts, les gens se privent de choses qui leur procurent de la joie, et nous savons que les personnes qui prennent des médicaments sur ordonnance doivent composer avec une augmentation des prix. Les personnes qui tentent de nourrir des enfants en pleine croissance ont peur d'aller au supermarché.

Il est maintenant très clair que la Norme sur les combustibles propres n'a eu aucune incidence sur les entreprises familiales et qu'elle n'a pas non plus eu l'incidence prévue sur les mesures prises par les producteurs industriels ; pourtant le prix de l'essence au Nouveau-Brunswick est plus élevé que le prix dans presque toutes les autres provinces du pays. Les gens du Nouveau-Brunswick en ont assez et ils veulent des réponses. Le premier ministre annulera-t-il sa mesure de majoration applicable au prix des combustibles et permettra-t-il aux gens du Nouveau-Brunswick d'économiser immédiatement 7 ¢ le litre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, ce que j'entends me réjouit. Revenons à la raison d'être de la taxe sur le carbone dans notre province. La taxe sur le carbone et la Norme sur les combustibles propres font augmenter le prix du litre de 20 %. L'augmentation est attribuable aux politiques fédérales. Il est impossible de remédier aux politiques fédérales qui ont une incidence sur tous les ménages, tous les biens et toutes les visites au supermarché. Soulignons, pour ce qui est des combustibles propres dont nous aimons parler et de la politique propre au Nouveau-Brunswick — en passant, il s'agit en fait de 4 ¢ —, qu'une telle mesure est aussi en vigueur en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Édouard et à Terre-Neuve. Pourquoi l'effet a-t-il été le même? C'est parce que, contrairement aux prix dans les autres provinces, les prix chez nous sont réglementés. Nous devons peut-être énoncer les avantages et les inconvénients que cela présente.

Présentons les faits, Monsieur le président. Les effets de l'entrée en vigueur de la Norme sur les combustibles propres ont été les mêmes dans chaque province du Canada atlantique où les prix sont réglementés. Allons au fond de la question. Au bout du compte, les politiques fédérales placent notre province dans une situation difficile et rendent la vie inabordable pour notre population, mais nous cherchons des solutions temporaires. Revenons à la cause première, c'est-à-dire à ce qui se passe à Ottawa et aux mesures prises par le premier ministre du pays.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, il est intéressant qu'une politique fédérale qui touche toutes les provinces soit ciblée ici, alors que le prix de l'essence que paient les gens du Nouveau-Brunswick est supérieur à celui que paient les gens de partout ailleurs. Vous dites qu'il est question de 4 ¢ de plus parce que nos prix sont réglementés. Que le premier ministre fera-t-il pour éliminer ces 4 ¢ et rendre l'essence plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je ne peux instaurer unilatéralement la solution, mais les gens d'un bout à l'autre du pays le peuvent en se débarrassant du premier ministre Trudeau. Voilà l'unique solution. La chef de l'opposition appuie la politique Trudeau et le coût de la vie élevé dans la province et elle veut des solutions temporaires. Examinons sérieusement les avantages et les inconvénients.

Je soulignerais, en ce qui concerne la façon dont nous pouvons améliorer et soutenir l'économie, que, lors de mon passage en Europe, les gens se disaient consternés par l'absence d'aide visant à diminuer leurs besoins en énergie provenant de Russie. Nous donnerons 600 millions de dollars à l'Ukraine, et c'est formidable, mais nous ne lui fournissons pas d'énergie pour compenser l'achat d'électricité, d'énergie, de produits bruts ou d'essence de Russie. D'une part, nous finançons la guerre pour aider l'Ukraine, mais, d'autre part, nous finançons la guerre pour aider la Russie.

Quelle est donc notre philosophie, Monsieur le président? Nous vivons dans une bulle. Nous vivons ici dans la bulle de nos normes d'émissions actuelles. Nous produisons 1,5 % des émissions dans le monde. Nous pourrions jouer un rôle considérable dans la réduction des émissions. Regardons au-delà de nos frontières et ayons un gouvernement fédéral qui regarde dans la même direction.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Il est vraiment décevant d'entendre le premier ministre rejeter la critique sur la question et dire qu'il n'y peut rien, alors qu'il peut aujourd'hui permettre aux gens du Nouveau-Brunswick

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

d'économiser 4 ¢ le litre d'essence. Il choisit de ne pas le faire parce qu'il veut jeter le blâme sur les gens à Ottawa. Vous avez le pouvoir de poser un geste concret, mais vous choisissez de ne pas le faire, de lever les mains et de pointer une autre personne du doigt ; c'est toutefois vous qui dirigez la province, et vous pourriez rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Notre équipe a une proposition qui permettrait aux gens du Nouveau-Brunswick de réaliser des économies. Éliminez la taxe provinciale sur leur facture d'électricité. Cela changerait immédiatement les choses pour les gens du Nouveau-Brunswick qui pensent à leurs besoins en chauffage.

Prendrez-vous des mesures visant le coût de la vie, réduirez-vous le prix de l'essence, réduirez-vous le prix de l'électricité et donnerez-vous suite aux mesures proposées il y a un mois, dont nous n'avons pas entendu parler et dont il n'est aucunement question dans le discours du trône? Ayez l'obligeance de fournir aux gens du Nouveau-Brunswick les réponses dont ils ont besoin. Dites-leur que vous rendrez la vie plus abordable en acceptant notre proposition visant à rendre l'électricité et l'essence plus abordables dès aujourd'hui.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je voudrais simplement que la chef de l'opposition implore aussi vivement son chef fédéral et lui demande de bien vouloir élaborer des politiques qui n'ont pas d'effet néfaste sur les collectivités rurales ni d'incidence disproportionnée sur le Canada atlantique. Il s'agit de la position qu'ont adoptée ses collègues fédéraux, les députés fédéraux de la province et du Canada atlantique, en disant que la mesure nuisait de façon disproportionnée au Canada atlantique. Elle n'a peut-être pas reçu la note à ce sujet, mais je suis sûr qu'ils voudraient l'entendre joindre sa voix à la leur.

Parlons du vrai problème. Oui, nous examinerons des mesures temporaires, mais elles demeureront des mesures temporaires. La question, c'est que l'approche fondamentale du gouvernement fédéral contient des failles. Nous devons régler la crise énergétique avec laquelle nous sommes aux prises. Nous n'avons pas à en imposer le fardeau aux gens du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique. Nous pouvons jouer un rôle majeur dans la réduction des émissions. Examinons le contexte global. Examinons les solutions globales et non les petits détails. Tout d'abord, adressons-nous au gouvernement fédéral et faisons-lui savoir qu'il nous faut une politique fédérale efficace. Parlez aux parlementaires fédéraux qui sont vos collègues.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, je demeure frustrée par l'évitement de responsabilités que l'on vient de décrire en face. Le gouvernement actuel dispose des outils nécessaires pour rendre la vie plus abordable, mais choisit de ne pas le faire. Il ne s'agit pas de la réponse que les gens du Nouveau-Brunswick veulent entendre.

ÉLECTIONS

Le premier ministre demeure indécis quant au déclenchement d'élections. Il a entamé le processus, puis a fait marche arrière. Il a tenté de convaincre son caucus, mais le groupe des six ou des cinq parlementaires semble avoir été plus convaincant. Entre-temps, Élections Nouveau-Brunswick a fait de son mieux pour suivre les sautes d'humeur du premier ministre. On a veillé à tous les préparatifs. Élections Nouveau-Brunswick a réservé des salles et tenu des séances de formation. Je me demande combien l'indécision du premier ministre et l'instabilité ont coûté aux gens du Nouveau-Brunswick. Je me demande si le premier ministre nous confirmerait combien d'argent Élections NB a dépensé.

[Original]

Combien d'argent Élections Nouveau-Brunswick a-t-elle dépensé pour préparer la tenue d'élections qui ne semblent pas venir?

[Traduction]

Combien le tout a-t-il coûté aux gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, la seule vraie observation que je puisse faire sur la question, c'est que la chef de l'opposition devrait demeurer prête en vue de la tenue d'élections, car les préparatifs n'ont pas été annulés. Nous poursuivons le travail. La seule préoccupation, c'est que nous ne voulons pas perdre l'élan que nous avons dans la province, car tant d'éléments fondamentaux sont mis en lumière, comme vous l'avez constaté, dans le discours du trône. L'un des éléments fondamentaux est certainement attribuable à une croissance démographique sans précédent. Le secteur privé et les engagements de la fonction publique quant à l'obtention de résultats atteignent en outre des sommets.

Le dernier — le tout dernier — risque que nous prendrions serait de passer le flambeau à des gens qui n'ont simplement pas de vision à long terme et ne pensent qu'aux gains à court terme. Monsieur le président, notre approche, depuis le début, consiste à déterminer comment nous pouvons changer globalement les choses. Comment pouvons-nous poursuivre sur notre lancée? Nous continuerons...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Nous maintiendrons le cap, examinerons les possibilités et

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

déterminerons si, oui ou non, il nous faut déclencher des élections. Monsieur le président, je sais que des défis se posent à moi ici à l'interne, mais nous demeurerons...

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci, Monsieur le premier ministre.

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

La question est assez simple. Elle concerne des dollars et des cents, ce que, je le sais, vous adorez. Combien d'argent a donc été dépensé par Élections Nouveau-Brunswick? À mon avis, les dépenses prévues doivent correspondre à un gaspillage de centaines de milliers de dollars. Les gens du Nouveau-Brunswick en ont assez des jeux du premier ministre, jeux auxquels il continue de jouer ici aujourd'hui. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent des réponses et de la stabilité de la part de leur gouvernement.

Le discours du trône est tourné vers le passé et reprend des annonces que nous avons entendues il y a un an et relativement auxquelles nous n'avons constaté aucun progrès. Celle qui me saute le plus aux yeux, c'est celle des 380 logements abordables qui figurait dans le discours du trône en 2022. L'engagement consistait à construire ces logements en quatre ans. Nous avons vu la même promesse dans le même discours — 380 logements en 4 ans. Rien ne s'est passé au cours de la dernière année. Le discours du trône ne présente pas de vision d'avenir ni de vision à long terme. Le premier ministre confirmera-t-il clairement une fois pour toutes et pour tous les gens du Nouveau-Brunswick la date des prochaines élections?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Savez-vous quoi? Monsieur le président, la plus grande préoccupation qu'auraient, que pourraient avoir ou que devraient avoir les gens du Nouveau-Brunswick, c'est la possibilité que le gouvernement passe le flambeau aux gens d'en face, car c'est ainsi que disparaîtrait l'argent, que les taxes et les impôts augmenteraient et que le gaspillage commencerait — que le grand gaspillage commencerait. En ce qui concerne les idées présentées dans le discours du trône...

(Exclamations.)

Le président (l'hon. Bill Oliver) : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : En ce qui concerne nos engagements, 73 % ont été remplis. Le travail à leur égard est terminé, Monsieur le président. Pour ce qui est des aspects dont

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

nous parlons, examinez le calendrier. Examinez le calendrier. La banque d'aide au loyer — l'échéance est le 1^{er} janvier. Il s'agit du calendrier établi dès le départ. Examinez ici le nombre de membres du personnel infirmier recrutés. En tout, 425 personnes se sont jointes au personnel infirmier. Nous réalisons des progrès à cet égard. Nous réduisons le nombre d'infirmières itinérantes et d'infirmiers itinérants, car nos statistiques en matière d'emploi dans le domaine de la santé sont à la hausse. Il faut procéder à une récapitulation, car, dans le survol des résultats concrets, il y a des résultats dont il est possible de parler. Les Libéraux ne font jamais de récapitulation, car il n'y a rien dont on peut parler.

Les bases sont jetées. Nous avançons, dans des voies, à tous les égards. Merci, Monsieur le président.

Le président (l'hon. Bill Oliver) : Merci. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.